

# Charte Burckhardt

---

**burck  
hardt**

---

# Table des matières

Préambule	3
Notre vision	4
Nos valeurs	4
Notre mission	5
Nos thèses	6
Alignement sur les Objectifs de développement durable (ODD)	7
Nos principes	9
Responsabilités et mise en œuvre	10
Transparence et rapports	10
Champ d'application et ancrage dans la culture d'entreprise	11
Adaptation et développement de la charte	12
Conclusion	12

# Préambule

La durabilité est un élément central de l'identité de Burckhardt. Nous sommes conscients que nos actions ont un impact sur les générations futures. Notre action est guidée par une perspective globale qui allie responsabilité écologique, sociétale et économique dans notre bureau et nos activités.

Notre objectif est d'ancrer la durabilité comme partie intégrante de la culture d'entreprise et de la culture de la construction en agissant de manière responsable et prévoyante. En nous appuyant sur la durabilité incarnée par Burckhardt, nous nous engageons à développer des espaces de vie tournés vers l'avenir. Nous adoptons cette mentalité dans l'entier du cycle de vie d'un bien immobilier: nous développons, planifions, réalisons, commercialisons et gérons.

Par cette charte, nous définissons les principes de base de la stratégie que nous appliquons au sein du bureau et encourageons nos partenaires commerciaux à y prendre part. Elle sert de guide à notre action entrepreneuriale et s'inspire de l'Agenda 2030\* et des meilleures pratiques établies. Nous plaçons la transparence et l'ouverture au cœur de nos actions et communiquons clairement sur nos objectifs, nos avancées et nos défis.

\* L'Agenda 2030 adopté par les Nations unies en 2015 est le cadre de référence mondial pour le développement durable. Son objectif: atteindre 17 objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030.

# Notre vision

Burckhardt conçoit des espaces de vie et de travail d'avenir, aux plus hauts standards de qualité. Nous construisons des bâtiments qui sont à la pointe du design, de la fonctionnalité et de la durabilité. Les attentes de notre clientèle sont notre priorité, tout comme les besoins et la qualité de vie des divers usagers.

## Nos valeurs

### **Collaboration**

Le plaisir de travailler ensemble nous permet d'accomplir de grandes choses.

### **Exigence**

Les attentes élevées nous motivent.

### **Ouverture à la nouveauté**

Nous ne cesserons jamais d'évoluer.

### **Durabilité**

Nos actes ont un impact sur l'avenir.

# Notre mission

La durabilité commence par notre propre action entrepreneuriale, pour laquelle nous formulons des objectifs mesurables que nous mettons en œuvre de manière cohérente. Par ailleurs, nous permettons à nos partenaires de partager nos principes de durabilité et de les intégrer dans leur propre chaîne de valeur. Nous encourageons des méthodes de construction durables, préservons les ressources, développons des solutions innovantes et faisons avancer la durabilité dans le secteur de l'architecture et de la construction. Notre action est centrée sur des valeurs à long terme pour les générations futures. Nous créons des espaces de vie tournés vers l'avenir, écologiquement responsables, socialement équitables et économiquement viables avec des équipes pluridisciplinaires, de nouvelles méthodes, de nouveaux modèles collaboratifs et des outils numériques. Nous considérons l'architecture, le design, le développement de sites et de biens immobiliers ainsi que la gestion durable comme des moteurs permettant de développer des solutions adaptées à des exigences et des conditions complexes, dans un processus dynamique.

Afin de protéger et de promouvoir les valeurs culturelles de l'environnement bâti, nous montrons l'exemple dans nos trois domaines d'activité: l'architecture, le développement et l'immobilier. Nous prenons les mesures nécessaires pour un monde plus inclusif et durable, en collaboration avec nos partenaires commerciaux. Un environnement bâti de qualité contribue largement à une société durable, caractérisée par une qualité de vie élevée, la diversité culturelle et la justice sociale.

# Nos thèses

- 1** Notre expérience nous permet d'allier haut niveau de création, maîtrise des coûts et durabilité.
- 2** La durabilité est un thème central de notre époque et accroît la complexité de la planification.
- 3** Notre clientèle souhaite bénéficier d'un maximum de services auprès d'un seul et même prestataire.
- 4** Nous offrons à nos partenaires un processus fiable et de qualité.
- 5** Pour résoudre des tâches complexes, nous créons de nouveaux modèles collaboratifs et tirons pleinement parti des possibilités offertes par la digitalisation.

# Alignement sur les Objectifs de développement durable (ODD)

Nous nous alignons sur les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Ces ODD constituent les lignes directrices de nos processus internes, de nos projets ainsi que de notre collaboration avec nos partenaires et notre clientèle.

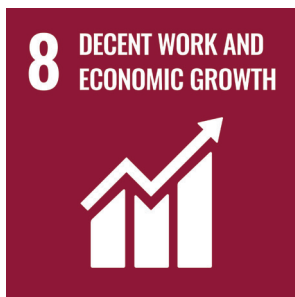
Sept de ces objectifs guident particulièrement notre action:



## **ODD 5 – Égalité entre les sexes:**

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

Nous promovons des conditions de travail égales pour tous, et nous nous engageons pour l'égalité des sexes en encourageant les processus de planification inclusifs et en créant des espaces bâtis qui favorisent l'égalité des chances entre les sexes.



## **ODD 8 – Travail décent et croissance économique:**

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

Nous promovons des conditions de travail équitables, l'égalité des chances et un développement économique durable dans le secteur de la construction et de l'architecture – grâce à des processus transparents, à une collaboration partenariale et au respect systématique de normes écologiques et sociales.



## **ODD 11 – Villes et communautés durables:**

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

Avec nos projets, nous contribuons à créer des logements adéquats, sûrs et abordables. Nous planifions et concevons des villes et des zones d'habitation où qualité de vie, inclusion, résilience climatique et durabilité se conjuguent pour préparer l'avenir. Nous encourageons la mobilité douce et les connexions avec les transports publics. Nous protégeons nos constructions contre les risques naturels et réduisons les pertes économiques directes qui en découlent.



### **ODD 12 – Consommation et production responsables:**

Établir des modes de consommation et de production durables.

Nous misons sur des matériaux respectueux des ressources, l'économie circulaire et des méthodes de construction durables. Nous nous efforçons de réduire notre propre consommation de ressources et de limiter la production de déchets dans notre chaîne de création de valeur.



### **ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques:**

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

Nous réduisons l'empreinte CO<sub>2</sub> du bureau et des projets, et contribuons à l'objectif zéro net par l'innovation et le développement de produits durables.



### **ODD 15 – Vie terrestre:**

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

Nous prenons soin des habitats existants et encourageons la biodiversité dans nos projets de construction et d'urbanisme. Cela comprend l'intégration des thèmes de la biodiversité dans l'espace bâti afin d'obtenir des succès à la fois écologiques et esthétiques.
















### **ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces:**

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.



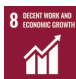

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

# Nos principes







## 1 Responsabilité écologique

a	Nous contribuons activement à la réduction des émissions de CO2.				
b	Nous encourageons la sobriété en «construisant simplement» et renonçons aux mesures de construction évitables sans baisse de qualité.				
c	Nous visons l'objectif zéro net d'ici 2030 (objectif du bureau).				
d	Nous visons un effet positif sur le climat et favorisons la biodiversité.				
e	Nous encourageons l'utilisation de matériaux de construction et de méthodes de construction durables.				

## 2 Responsabilité sociétale

a	Nous créons des immeubles et des espaces de vie offrant une grande qualité de séjour.				
b	Nous créons des conditions de travail équitables et encourageons la diversité.				
c	Nous respectons les droits humains au sein du bureau et le long de la chaîne d'approvisionnement.				
d	Nous contribuons à un développement urbain inclusif par l'intégration sociale et l'accessibilité.				
e	Nous encourageons la réflexion et l'innovation en matière de construction et de développement durables.				

## 3 Responsabilité économique et gouvernance

a	Nous encourageons les concepts de bâtiments durables, efficaces et flexibles.				
b	Nous adaptons en permanence nos objectifs de durabilité aux nouvelles connaissances scientifiques, technologies et meilleures pratiques.				
c	Nous défendons une gestion ouverte et responsable du bureau, avec des décisions axées sur les besoins, inclusives, représentatives et participatives.				
d	Nous créons de la valeur à long terme et un succès économique pour notre bureau, pour les générations actuelles et futures.				
e	Nous accompagnons notre clientèle, nos partenaires commerciaux et nos parties prenantes dans le développement et la mise en œuvre de projets durables.				

# Responsabilités et mise en œuvre

Les partenaires de Burckhardt sont conjointement responsables de la mise en œuvre, du suivi et de la mesure des principes de durabilité définis. Ils s'engagent notamment à :

- adapter continuellement la stratégie de l'entreprise aux nouvelles connaissances et exigences techniques et scientifiques;
- former et sensibiliser le personnel à la pensée et à l'action durables;
- présenter un rapport périodique transparent sur les progrès et les mesures;
- collaborer avec des experts externes pour promouvoir des concepts de construction et de développement urbain durables.

La direction de Burckhardt règle et surveille la mise en œuvre opérationnelle des mesures. La mise en œuvre de cette charte requiert en outre la participation active des collaboratrices et collaborateurs.

# Transparence et rapports

Un élément central de notre stratégie de durabilité est la communication transparente de nos progrès et de nos défis. Nous nous engageons à rendre compte régulièrement de nos objectifs de durabilité, des mesures prises et des résultats obtenus en:

- publiant des rapports d'avancement réguliers dans un rapport ESG annuel;
- définissant des indicateurs clairs pour évaluer nos mesures;
- impliquant notre personnel et nos partenaires commerciaux dans notre stratégie de développement durable.

## Champ d'application et ancrage dans la culture d'entreprise

La présente charte s'applique à tous les secteurs d'activité et sites de Burckhardt et s'adresse à l'ensemble du personnel. Ses principes s'appliquent à tous les projets, processus et méthodes de travail internes, ainsi qu'à nos projets et relations commerciales externes, y compris la collaboration avec des partenaires commerciaux. La durabilité n'est pas un objectif à court terme, mais un engagement à long terme. Elle est profondément ancrée dans notre culture d'entreprise et caractérise notre travail quotidien. Nous créons des structures claires afin d'intégrer de manière pérenne les principes de durabilité dans nos processus et encourageons une culture de la responsabilité, de l'innovation et de l'amélioration continue.

## Adaptation et développement de la charte

Tous les partenaires seront immédiatement informés des éventuelles demandes de modification de la présente charte. L'entrée en vigueur des modifications nécessite l'accord de toutes les parties prenantes.

# Conclusion

La présente charte est l'expression de notre engagement pour un avenir digne d'être vécu. La durabilité est un processus continu auquel Burckhardt contribue activement. Nous invitons nos collaboratrices et collaborateurs, notre clientèle et nos partenaires commerciaux à s'engager avec nous dans cette voie, pour que l'architecture devienne un moteur au service d'une société durable.

Burckhardt s'engage avec conviction à mettre en œuvre cette charte.

Approuvée le 1er décembre 2025